



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Monts, le 12 mars 2024

Lettre n°13 du Secrétaire Général du S2NM-CFDT



Chers adhérentes et adhérents,

Le monde peut sembler fou avec son cortège de guerres, d'inégalités, de difficultés au quotidien et de problème dans nos entreprises. Le conflit ukrainien et la guerre à Gaza nous rappellent chaque jour que le malheur peut frapper des populations et des travailleurs. N'ayons pas peur, et ne soyons pas fataliste. Nous disposons d'une richesse que personne ne pourra nous reprendre : notre solidarité et notre vision collective de l'action syndicale, même dans des périodes de troubles profonds où la démocratie est mise à mal.

Le 9 juin 2024, ce sont 376 millions de citoyens européens qui seront appelés aux urnes. Ce n'est pas anecdotique et il est utile de s'interroger sur notre place dans cette élection européenne. En tant que responsable syndical, je me dois de vous informer des vrais enjeux de ce moment qui permet de faire vivre la démocratie européenne. C'est à vous qu'il appartient de choisir celles et ceux qui vous représenteront le mieux, je vous invite à réaliser votre acte citoyen pour ne pas laisser l'abstention devenir la gangrène de cette démocratie que de nombreux pays nous envient.

L'**Europe** c'est quoi pour une organisation syndicale, composée d'adhérents **CFDT** dans nos entreprises ou d'hommes et de femmes ayant fait valoir le droit à la retraite ? L'Europe sociale à laquelle nous participons dans *IndustriAll* (<https://news.industrialall-europe.eu>), ce sont également des droits transverses qu'il faut continuer à revendiquer. Ce sont également une protection et des acquis qui ont été obtenus ces dernières années :

- De meilleurs salaires pour les femmes avec la directive « pay transparency », qui vise à réduire les salaires entre les femmes et les hommes dès l'embauche. Pour rappel, en France, les femmes continuent à toucher 24 % de moins que les hommes. Est-ce juste à une époque où tout le monde se réjouit d'une inscription de l'IVG dans la Constitution ? Nous avons encore du chemin pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'entreprise. **L'Europe nous y aidera !**
- Le droit à continuer des cumuler des congés payés pendant un arrêt maladie. Cette mesure qui est héritée de l'Union Européenne est freinée depuis environ dix ans pas la France et sa représentation. Ce droit européen le patronat n'en voulait pas. Pour la **CFDT**, il est normal qu'un travailleur malade garde et retrouve ses droits à congés payés à son retour. **L'Europe c'est aussi cela !**
- Une protection des salariés pendant les crises majeures. Je pense notamment aux deux années de pandémie où il a fallu protéger la santé des salariés. Parmi les mesures européennes, rappelons-nous des prêts garantis pour aider au financement et au maintien économique des entreprises. Souvenons-nous de l'achat groupé de vaccins, une recherche médicale de pointe. N'oublions pas la mesure européenne pour la mise en place de fonds pour financer l'activité partielle. **Sans l'Europe, nous ne serions peut-être plus là pour échanger.**



Je vous invite avec solennité à voter, à faire voter le 9 juin 2024 pour des représentants qui portent vos idées et nos valeurs.

Je souhaitais également vous informer des actions de notre équipe en responsabilité. Comme toute association de travailleurs, nous aurons en mai 2025 notre 1^{er} congrès suite à la création de notre syndicat. C'est un moment particulier de notre histoire où nous devons analyser nos actions mais également préparer notre feuille de route pour répondre aux enjeux qui sont devant nous. Comme le stipule nos statuts, vos territoires vous inviteront dans le format qu'ils choisiront pour venir débattre autour de nos textes, en particulier celui de la résolution 2025-2029.

Ce premier congrès sera également l'occasion de remercier des militants dont l'engagement doit être souligné et de laisser de la place pour le renouvellement de militants qui veulent s'engager, ils disposent de la même générosité. Mélanger les générations, l'expérience et la nouveauté, ont toujours été dans notre fonctionnement. La responsabilité appartient à tous, elle n'est pas prisonnière de l'individu.

Au cours des prochains mois, c'est donc une activité intense, basée sur notre intelligence collective qui nous attend. Nous continuerons également pendant cette phase à répondre à vos demandes et à impulser nos revendications sociales dans la recherche que ce soit pour la filière du nucléaire, celle des énergies, ou celle de la recherche fondamentale, mais aussi dans tout autre domaine dans lesquels vous travaillez chaque jour.

Pour terminer ce courrier, le Bureau du S2NM et moi-même vous invitons à participer comme adhérent, à une conférence qui se déroulera le **lundi 22 avril 2024 à 14h** (<https://us02web.zoom.us/j/87477522631>) et qui vous présentera « **les enjeux du nucléaire et les revendications de la Cfdt** ». Notre Conseil a décidé d'offrir l'opportunité à nos adhérents de pouvoir disposer de conférences à thème de manière dématérialisée. Nous profiterons dans ce cadre des outils numériques modernes pour vous offrir cette possibilité. Nous espérons que vous serez nombreux à vous connecter.

Le Bureau du S2NM et moi-même restons disponible pour chacun d'entre vous,

Sébastien, votre secrétaire.